

## Avis public

# Contrôle de l'érosion sur les berges du ruisseau Hales, dans le bassin du lac Winnipeg, en partenariat avec la Nation des Dakota de Sioux Valley – Période de consultation publique

**29 janvier 2021** – Environnement et Changement climatique Canada doit déterminer si le projet proposé « Contrôle de l'érosion sur les berges du ruisseau Hales, dans le bassin du lac Winnipeg, en partenariat avec la Nation des Dakota de Sioux Valley, » situé à Sioux Valley Dakota Nation (Manitoba) est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, Environnement et Changement climatique Canada invite(s) le public à formuler des commentaires sur cette détermination. Tous les commentaires reçus seront considérés comme publics [et pourraient être publiés en ligne]. Pour de plus amples renseignements, les personnes sont invitées à consulter l'avis sur la protection des renseignements personnels <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/Protection?&culture=fr-CA> sur le site Web du Registre.

Les commentaires écrits peuvent être présentés **d'ici le 28 février 2021** à :

Environnement et Changement climatique Canada  
Dana Hay, Agente supérieure de programme  
Winnipeg (Manitoba)  
Téléphone : 204-983-7040  
Courriel : [dana.hay@canada.ca](mailto:dana.hay@canada.ca)

## Le projet

L'Assiniboine West Watershed District établit un partenariat avec la Nation des Dakota de Sioux Valley pour entreprendre un projet de contrôle de l'érosion sur les terres de Sioux Valley, dans le sud-ouest du Manitoba. Le projet proposé permettra d'éviter la dégradation d'un site qui a subi une érosion importante lors de crues et de périodes de débit de pointe par le passé. La prévention de l'érosion permettra de réduire la charge en éléments nutritifs de la rivière Assiniboine et du lac Winnipeg. Le site de contrôle de l'érosion sera situé dans le coude extérieur d'un méandre du ruisseau Hales. La construction aura lieu après le ruissellement printanier, une fois que le chenal du ruisseau sera sec, afin d'éviter tout impact négatif potentiel sur la qualité de l'eau et l'habitat aquatique. La construction comprendra l'enlèvement de la végétation existante sur la berge du ruisseau et le renforcement de celle-ci grâce à plusieurs couches de gabions de 1 m x 1 m x 4 m de long qui seront fixés l'un à l'autre. Les gabions, remplis de roches de 4 pouces, empêcheront l'érosion accélérée du chenal du ruisseau, réduisant ainsi la charge en éléments nutritifs du cours d'eau. Le personnel de l'Assiniboine West Watershed District a reçu une formation et une certification pour ce type de travail de contrôle de l'érosion, et a mis au point plusieurs projets semblables à celui-ci dans des cours d'eau pérennes.